

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 997

présenté par
M. Abad

ARTICLE 49

Au début de l'alinéa 10, insérer les mots :

« au soutien de l'exploitation des énergies renouvelables et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à encourager à la fois le développement et le soutien à l'exploitation des énergies renouvelables.